

Le problème des prix des machines agricoles est donc de première importance pour le temps présent; non seulement est-il nécessaire de répondre aux besoins ordinaires de chaque année, pour ce qui est du renouvellement des machines, mais il y a aussi un grand retard dans la demande.

Nous croyons que les mesures du gouvernement fédéral, qui assureraient le maintien d'un niveau élevé et stable du revenu agricole, seraient de nature à favoriser la production la plus économique possible des machines agricoles et les installations de distribution sont conçues en vue de répondre à la demande en période de pointe. Lorsque les ventes baissent beaucoup, les frais généraux se maintiennent à un niveau à peu près identique; il en résulte une augmentation considérable du coût de fabrication et de distribution par unité. Selon nous, il est essentiel que les fluctuations importantes du revenu agricole soient éliminées dans la mesure du possible par l'établissement d'un vaste programme de mise sur le marché de façon ordonnée, d'un programme de fixation des prix des produits agricoles qui établirait un rapport entre les prix et le coût de production et qui assurerait à l'agriculture une juste part du revenu national, et enfin d'un programme fédéral d'assurance-récolte suffisant pour tenir compte autant que possible des effets climatiques sur le revenu agricole, et d'autres mesures connexes qui pourraient être prises.

Prix à l'usine des machines agricoles

Il est absolument nécessaire aussi de déterminer le coût réel de fabrication des instruments aratoires au cours de la période d'après-guerre. Un comité d'enquête spécial de l'assemblée législative de la Saskatchewan a été incapable d'y arriver en 1952, parce que les fabriques de machines agricoles, des entreprises privées, ont refusé de transmettre les renseignements nécessaires. Nous incitons donc le comité de la Chambre des communes à examiner à fond les comptes des sociétés de machines agricoles, afin de savoir jusqu'à quel point leur prix de revient justifie les prix des machines agricoles et d'établir le niveau de leurs bénéfices. Nous avons démontré, au sujet de deux sociétés de machines agricoles, que, durant toute la période d'après-guerre, elles ont réalisé des bénéfices qui étaient plus que satisfaisants.

Selon nous, la réduction des frais de fabrication des machines agricoles tient surtout à la rationalisation de la fabrication et de la distribution de ces machines. En Saskatchewan, il y a actuellement neuf fabricants de machines agricoles qui mettent sur le marché une gamme complète de produits. Les frais qu'exige le maintien du personnel de neuf bureaux principaux, de neuf services de recherches, de neuf chaînes de montage qui produisent neuf groupes de machines destinées à effectuer le même travail, de neuf campagnes de publicité et de vente et de neuf réseaux de concessionnaires, tout cela est beaucoup trop pour une économie agricole prise dans l'étau coût-prix.

Même dans chaque société, le grand nombre des modèles a aussi, semble-t-il, augmenté les frais de fabrication et de distribution. La ligne de conduite de l'industrie qui vise à la «désuétude organisée» augmente également les frais.

La rationalisation de l'industrie aura pour résultat de faire réaliser des économies grâce à l'uniformisation des machines agricoles et des pièces de rechange, grâce à la suppression des modifications de modèles sans nécessité et grâce à un régime de distribution économique. La première de ces recommandations a été faite par un comité de la Chambre des communes, il y a quelque vingt-cinq ans; mais nous avons vu que l'industrie n'a que très peu suivi cette recommandation. Selon nous, les fabricants de machines agricoles ont intérêt à saper un tel programme et il est peu probable, semble-t-il, qu'une uniformisation véritable puisse se réaliser sans une certaine forme de régie de